

Merci de bien vouloir insérer un X à côté du nom de votre employeur

Pour vous aider à remplir la fiche de poste, vous pouvez vous référer à [la page d'information de l'Intra](#).

## FICHE DE POSTE

<b>Intitulé du poste</b>	Technicien Sécurité Routière
Date de mise à jour de la fiche de poste	16 janvier 2018
N° de référence du poste	

<b>Pôle</b>	Pôle Ingénierie et Services Urbains		
<b>Direction</b>	Direction de la Voirie	<b>Missions</b>	Exploitation et maintenance du domaine public routier
		<b>Effectif</b>	499
<b>Service</b>	Gestion Trafic sécurité	<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du domaine public routier</li> <li>- Sécurité Routière</li> <li>- Régulation du trafic routier</li> <li>- Stationnement payant sur voirie</li> <li>- Contrôle d'accès aux secteurs piétonniers</li> <li>- Ouvrages d'art</li> </ul>
		<b>Effectif</b>	35
Agent : nom, prénom et matricule <i>pour les recrutements seulement</i>			

<b>Cadre statutaire</b>	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Technique	B	Technicien Principal	

<b>Situation hiérarchique</b>	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)
	Responsable de l'unité Trafic Déviations Jalonnement – Sécurité Routière
	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	-
<b>Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)</b>	
	-

<b>Relations fonctionnelles internes et externes de</b>	Au sein de sa Direction
	Avec tous les services de la Direction de la Voirie
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole

<b>l'agent</b>	Avec les services de La Direction Mobilité et Transports La Direction Espace Public et Infrastructures La Direction des Jardins et de la Biodiversité La Direction de la Police Municipale et du Domaine Public
	Avec les élus
	Elus référents à Rennes Métropole, à la Ville de Rennes.
	En externe
	Le public : Usagers, riverains, commerçants Les professionnels : Entreprises , Citédia ,Kéolis Associations , commissions de quartiers, Territoires, Diro, taxis...

<b>Attributions du poste</b> <i>(finalité générale du poste)</i>	Le technicien Sécurité Routière intervient sur le territoire de la Ville de Rennes. Il est chargé d'alimenter l'observatoire de l'accidentologie, de réaliser des études de sécurité routière et d'apporter son expertise dans l'élaboration des projets.
---	--

<b>Missions de l'agent</b>		% de temps consacré à chacune
Mission 1	Traitement des demandes ponctuelles (habitants, associations, Directions de Quartiers...)	45 %
Activités	Tâches	
Etudes ponctuelles	Analyse des demandes et réponses écrites aux demandeurs	
	Propositions d'intervention	
	Présentation de l'intervention pour validation, sur la base d'un programme et d'une esquisse fonctionnelle. Participation éventuelle à des réunions publiques	
	Transmission du programme et de l'esquisse au service qui assurera la conduite d'opération	
Mission 2	Opérations d'aménagement de sécurité routière	15 %
Activités	Tâches	
Etudes d'axes et de zones d'accumulation d'accidents	Réalisation d'études d'enjeux et de diagnostics sécurité routière	
	Elaboration de propositions d'intervention	
	Présentation de l'intervention pour validation, sur la base d'un programme et d'une esquisse fonctionnelle. Participation éventuelle à des réunions publiques.	
	Transmission du programme et de l'esquisse au service qui assurera la conduite d'opération (Direction de la voirie, Direction de l'Espace Public et des Infrastructures	
	Assistance à la conduite d'opération pour les études opérationnelles et la phase chantier	
Mission 3	Observatoire de l'accidentologie	15 %
Activités	Tâches	
Recueil des données sur le territoire de la ville de Rennes	Renseignement et éventuellement correction des fiches BAAC (Bulletin d'Analyse d'Accidents Corporels)	
Exploitation des données à l'échelle de la Métropole	Incorporation de ces données dans le logiciel métier « Concerto », dédié à l'accidentologie	
	Etablissement de statistiques d'accidentologie et de tableaux de bord	
	Identification des zones et axes d'accumulation d'accidents	
	Participation à la rédaction du bilan annuel «Accidents – Sécurité Routière » de Rennes Métropole	

Mission 4	Expertise sur les projets	20 %
Activités	Tâches	
Participation à l'élaboration de projets d'infrastructures	Fourniture d'un diagnostic Sécurité Routière sur le périmètre du projet (projet conduits par la Direction de la Voirie, la Direction de l'Espace Public et des Infrastructures ou les aménageurs)	
	Préconisations au stade du programme fonctionnel	
	Formulation d'avis aux étapes clés du projet (esquisses fonctionnelles, avant-projet, projet)	
Mission 5	Prescriptions et veille réglementaire	5 %
Activités	Tâches	
Assurer une veille réglementaire	Consultation des sites, analyse des réglementations et de leurs évolutions	
	Après analyse, diffusion des évolutions réglementaires aux plateformes territoriales	
	Vérification de la prise en compte des évolutions dans les aménagements	
Élaboration de prescriptions	Rédaction de fiches et procédures relatives à la sécurité routière	
	Diffusion des recommandations aux plateformes et services centraux de Rennes Métropole	
	Veiller à l'homogénéité dans le traitement des demandes	
Mission de remplacement ou de suppléance	Les deux autres techniciens sécurité routière	

<b>Contraintes du poste</b> <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	
---	--

<b>Compétences liées au poste</b>	
Connaissances et savoir-faire souhaités	Expertise dans le domaine de la sécurité routière
	Connaissances des outils métier (Concerto, ArcGis)
Autres pré-requis pour exercer les missions <i>ex : diplôme, expériences...</i>	Permis B

<b>Environnement du poste</b>	
Horaires	
Temps de travail	Cycle dérogatoire de 5 journées de 7h30 ouvrant droit à 15 jours de RTT
Lieu de travail	Rennes, 71 rue Dupont des Loges
Éléments de rémunération liés au poste <i>(NBI ...)</i>	
Conditions particulières d'exercice des missions <i>ex. poste itinérant, astreintes...</i>	L'agent travaille avec deux autres techniciens Sécurité Routière, la continuité du service doit être assurée et l'organisation des absences doit être planifiée.
Moyens matériels spécifiques	
Dotations vestimentaires	Casque de chantier, chaussures de sécurité et bottes de chantier, parka et gilet de signalisation

<b>Fonction correspondant</b> <i>Les fiches de tâches sont</i>	Approvisionnements - commande	
	Documentation	

<i>disponibles sur l'Intra</i>  <i>Cocher les missions assurées</i>	Restauration / PDA	
	Moyens de l'administration	
	Informatique	
	Coriolis	
	Propreté	
	Congés	
	Formation	

<b>Missions de sécurité au travail</b>  <i>Cocher les missions assurées</i>	Assistant de prévention	
	Coordonnateur de site / responsable d'établissement	
	Chargé d'évacuation	

<b>Principaux interlocuteurs de l'agent</b>	Correspondant formation	
	Correspondant congés	
	Correspondant restauration / PDA	
	Correspondant de service (service paie situations administratives)	
	Correspondant informatique	
	Assistant de prévention	
	Chargé(e) de ressources humaines	

<b>Validation du chef de service</b>	Nom :
	Date : 16/01/2018
<b>Validation du chargé RH</b>	Nom :
	Date :